

MÉTROLOGIE

PRÉLÈVEMENTS ATMOSPHÉRIQUES



CONTEXTE

Certains salariés se trouvent exposés à des substances en suspension dans l'atmosphère (gaz, vapeurs, aérosols, fibres) pouvant être dommageables pour leur santé.

Afin de limiter la survenue de pathologies d'origine professionnelle dues à l'exposition à un ou des polluants, il a notamment été défini des Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP). Ces valeurs sont des niveaux de concentrations dans l'air, d'une substance chimique que peut respirer la quasi-totalité des travailleurs pendant un temps déterminé sans risque connu, à la date de l'expertise, d'altération pour la santé.

OBJECTIFS

- Contrôler que les valeurs limites d'exposition soient respectées.
- Proposer la mise en place d'actions de prévention collective/individuelle.
- Accompagner l'animateur sécurité de la structure dans la mesure.

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

- Effectuer une pré-visite des postes pour étudier les procédés et les modes d'exposition et ainsi déterminer la nature des prélèvements à réaliser.
- Faire valider par l'entreprise le devis concernant le coût des analyses.
- Réaliser des mesurages sur une journée de travail représentative de l'activité habituelle tout en analysant l'activité.
- Remplir la demande d'analyse et envoyer les supports de prélèvements au laboratoire d'analyses (le coût est à la charge des entreprises).
- Transmettre un rapport d'intervention à l'entreprise.

*Chaque entreprise doit bénéficier au moins une fois tous les 4 ans d'une APP

Offre socle

Action de Prévention Primaire
Comprise dans la cotisation

Pour qui ?

Toutes les structures adhérentes à l'APST41 et leurs salariés.

Intervenants

Technicien de prévention spécialiste en risque chimique.

Durée

Maximum de 3,5 jours.
Variable selon le nombre de situations de travail et/ou zones à évaluer.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Demande de l'entreprise auprès du médecin du travail.

POUR COMPLÉTER

- ☞ [Sensibilisation au risque chimique](#)
- ☞ [Risque chimique : analyse des fiches de données de sécurité](#)
- ☞ [Flyer "Portons nos Équipements de Protection Individuelle"](#)
- ☞ [Conseil à l'évaluation des risques chimiques](#)
- ☞ [Modules e-learning](#)

CONTACTEZ-NOUS :

02 54 52 41 41
prevention@apst41.fr